CC Moret Seine et Loing

Historique

Mise en place en application de la Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) au 1er janvier 2017, la Communauté de communes Moret-Seine-et-Loing est issue de l’extension de son périmètre à la commune de Flagy (issue de la CC Bocage Gâtinais adhérente au Syndicat depuis le 17 avril 2013).

Elle a délibéré le 25 mars 2013 pour demander son adhésion à Seine-et-Marne Numérique. Celle-ci est effective depuis le 18 septembre 2014.

Communes

La Communauté de Communes Moret-Seine-et-Loing est composée de 18 communes.

Elle comprend : Champagne-sur-Seine, Dormelles, Flagy, La Genevraye, Montigny-sur-Loing, Moret-Loing et Orvannes (issue de la fusion des communes d’Écuelles, Épisy, Montarlot, Moret-sur-Loing et Veneux-les-Sablons), Nanteau-sur-Lunain, Nonville, Paley, Remauville, Saint-Mammes, Thomery, Treuzy-Levelay, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Ville-Saint-Jacques, Villecerf, Villemaréchal (issue de la fusion des communes de Saint-Ange-le-Viel et Villemaréchal) et Villemer.

Technologies choisies par l'intercommunalité

- Montée en débit : 11 opérations sur les communes de Moret-Loing et Orvanne (3), Flagy, Remauville, Saint-Ange-le-Viel, Saint-Mammès, Vernou-la-Celle-sur-Seine (2 PRM), Villemaréchal et Villemer.
- Déploiements de fibre optique jusqu’à l’abonné (FttH / FttE) de 2017 à 2023.